DEPARTEMENT DU RHÔNE

Arrondissement de VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

MAIRIE

DE

GRANDRIS

Secrétariat ouvert : Du lundi au samedi de 10 h à 12 h



La réunion ordinaire et publique du Conseil Municipal se tiendra à la Mairie, le :

LUNDI 21 JUILLET 2025 A 20 H

Ordre du jour:

- Approbation du procès-verbal du 02 juin 2025
- Délibérations :
 - Décision modificative au budget pour l'acquisition du fonds de commerce
 - o Nombre d'élus au Conseil communautaire
- Droit de préemption (DIA)
- Informations diverses
- Informations des commissions communales
- Questions diverses

Grandris, le 11 juillet 2025 Le Maire, Pascale JOMARD

